

**Trions plus,
trions sans nous tromper !**



GUIDE

du **tri**



2023. Nouvelles consignes pour

**1 geste
+ de TRI
SIMPLE**



CIITEO

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Je dépose dans
les points d'apport volontaire
le verre



**LE VERRE
SE RECYCLE
À L'INFINI !**

**BOUTEILLES,
POTS ET BOCAUX**
sans couvercle ni bouchon



LES BONS GESTES DE TRI

Je jette le verre **DANS** les colonnes d'apport volontaire... Les déchets déposés à côté ne seront pas ramassés.

Je dépose avec les ordures ménagères (bac à couvercle foncé)



VITRES BRISÉES



**VAISSELLE
CASSÉE**



**VASES / MIROIRS
FÊLÉS**



**LES POTS
DE FLEURS**

Je dépose dans
le bac à couvercle jaune
**TOUS les emballages
recyclables
et valorisables**



**JE SORS MON BAC
1 SEMAINE SUR 2**

PAPIERS



**EMBALLAGES MÉTAL
& CONSERVES**



LES BONS GESTES DE TRI

- ✓ Bien les vider
- ✓ Inutile de les laver
- ✓ En vrac, pas dans un sac
- ✓ Compacter pour + de place
- ⊘ Ne pas y jeter les «objets» en plastique.
Ce ne sont pas des emballages.

**EMBALLAGES &
BRIQUES EN CARTON**



**TOUS
+ EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**



**BOUTEILLES ET
FLACONS
EN PLASTIQUE**



**SACS & FILMS
EN PLASTIQUE**



**BARQUETTES, POTS, BOITES, SACHETS,
GOURDES, TUBES ... EN PLASTIQUE**

Je dépose dans
le bac à couvercle foncé
les ordures ménagères



**DANS UN SAC
BIEN FERMÉ !**

**RESTES
DE REPAS**



POLYSTYRÈNE



**MASQUES, COUCHES
& PAPIERS SOUILLÉS
(MOUCHOIRS, NAPPE...)**



**VAISSELLE (GRÈS, PORCELAINE...)
& PETITS OBJETS (PLASTIQUE, BOIS, MÉTAL...)
CASSÉS (NON RÉPARABLES)**



LES BONS GESTES DE TRI

Compostage des déchets alimentaires, don ou réemploi des objets usagés...
Avant de jeter, je pense à la meilleure des alternatives pour jeter moins !

Je dépose dans
le bac à couvercle vert
les déchets verts



**EN VRAC DANS LE BAC
PAS DE SAC**

TONTES DE PELOUSES



TAILLES DE HAIES ET D'ARBUSTES



FLEURS ET FEUILLES MORTES



RÉSIDUS D'ÉLAGAGE, DE DÉBROUSSAILLEMENT



LES BONS GESTES DE TRI

- ✓ Seul le bac vert fourni par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay sera collecté.
- ✓ Les fagots, sacs ou autres bacs déposés à côté du conteneur ne seront pas ramassés. Les surplus devront être déposés en déchetterie. *Si vous ne pouvez pas vous déplacer en déchetterie, le service collecte peut vous proposer une collecte à domicile sur rendez-vous (service payant)*
- ✓ Les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets (gravats, restes de cuisine...)
- ✓ L'entretien du bac doit être assuré par l'utilisateur.

Je porte mes déchets volumineux et spécifiques en déchetterie

AVANT DE JETER

•DON•RÉPARATION•

•RÉEMPLOI•

Les 11 déchetteries acceptent gratuitement :

- les appareils électroménagers
- du bois
- de la ferraille,
- des gravats
- des encombrants
- des déchets verts
- de mobiliers
- des pneus
- du carton
- du papier
- des piles
- de l'huile noire
- de l'huile de friture
- des déchets diffus spécifiques

Accès sur présentation d'un justificatif ed domicile, limité aux véhicules de moins de 1m90 - Apport limité à 5m³ de déchets par semaine, 20l pour les liquides et 5 pneus.

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : de 9h20 à 18h

Les dimanches et jours fériés : de 9h20 à 12h

Fermées tous les lundis, le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai

11 DÉCHETTERIES

Béthune

Rue du Rabat
Tél. : 03 21 57 38 54

Bruay-La-Buissière

Rue de Belle Vue
Tél. : 03 21 52 47 46

Calonne-Ricouart

Rue du Champagne
Tél. : 03 21 61 07 37

Haisnes-lèz-La Bassée

Route de Vermelles
Tél. : 03 21 37 49 85

Houdain

Rue du Bois Caron
Tél. : 03 91 80 67 95

Isbergues

Rue Jean Jaurès
Tél. : 03 21 61 54 40

Lillers

Rue des Flandres
Tél. : 03 21 54 43 11

Marles-les-Mines

Rue du Centre
Tél. : 03 21 65 06 61

Nœux-les-Mines

Rue de l'Égalité
Tél. : 03 21 66 96 63

Ruitz

Zone Industrielle
Tél. : 03 21 52 48 09

Saint-Venant

rue de Saint-Floris
Tél. : 03 21 54 00 54

Déchets pros et «gros volumes»

La déchetterie «gros volumes» (rue Rabat à Béthune) est ouverte aux professionnels ayant leur siège social sur le territoire de l'Agglomération et aux particuliers.

Accès autorisé aux véhicules de plus de 1m90 - Apport limité à 12m³ de déchets par semaine et par type de déchets.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Le samedi : de 8h30 à 12h30

Fermée tous les dimanches et jours fériés

ATTENTION · Accès payant selon le type de déchets

Les déchets dangereux



**EN DÉCHETTERIE
PAS DANS MON BAC**

Les déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers sont des déchets issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement particulier. Ils doivent donc obligatoirement être cêtre déposés dans les contenants en déchetterie.

Électroménager/mobilier

Éco-participation «1 pour 1» : les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil ou meuble lors de l'achat d'un modèle neuf équivalent.

C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté.

L'amiante - collecte à domicile

ÉTAPES À SUIVRE

- 1** Appelez le service de collecte au 03 21 57 08 78 pour une prise de rendez-vous.
- 2** Un agent se rend chez vous, évalue les volumes, vérifie l'accessibilité du camion pour l'enlèvement, vous informe sur les précautions à prendre pour manipuler les déchets amiantés et établit un chiffrage. Si vous acceptez les conditions l'agent dépose le(s) big-bag(s) nécessaire(s) au conditionnement.
- 3** Une fois les déchets amiantés conditionnés et le(s) big-bag(s) fermé(s) hermétiquement, un rendez-vous est fixé pour les évacuer.
- 4** Un camion enlève le(s) big-bag(s).

Afin de limiter les risques encourus par les usagers et les agents de déchetterie, les déchets d'amiante des particuliers sont collectés à domicile. Le dépôt en déchetterie n'est plus autorisé.

*Ce dispositif concerne uniquement **les particuliers** de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.*

Le coût de la prise en charge est forfaitaire et s'élève à 30 € par big-bag. La facture sera envoyée par le Trésor Public.

DÉCHETS D'AMIANTE LIÉS COLLECTÉS

Les tôles plates, les tôles ondulées, les tuyaux, les plaques de cloisonnement, les ardoises en amiante ciment



Que deviennent nos emballages triés ?



50 boîtes de conserve =
1 machine à laver



650 canettes en alu = 1 cadre de vélo
L'aluminium se recycle à l'infini



27 bouteilles transparentes =
1 pull en laine polaire



6 briques alimentaires =
1 rouleau de papier toilette



200 flacons d'entretien = 1 poubelle



3 boîtes de céréales =
1 boîte à chaussures

Extrait du rapport Eco Emballages de 2014

L'INFO
EN PLUS

BAC CASSÉ OU TROP PETIT ?

Téléchargez le formulaire sur notre site internet www.bethunebruay.fr rubrique Infos pratiques / La collecte des déchets / demande d'intervention bacs et retournez-le à l'adresse collecte@bethunebruay.fr.

JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE

Rendez-vous sur notre site internet www.bethunebruay.fr rubrique Infos pratiques / La collecte des déchets.

Avec **MOINS DE DÉCHETS**, c'est encore plus **FACILE DE TRIER**

Si j'achète des produits moins emballés :

Je diminue le prix de mon chariot, j'évite de gaspiller les matières premières et les énergies nécessaires à la fabrication et au recyclage des emballages.

J'augmente mon pouvoir d'achat et je contribue à protéger l'environnement.

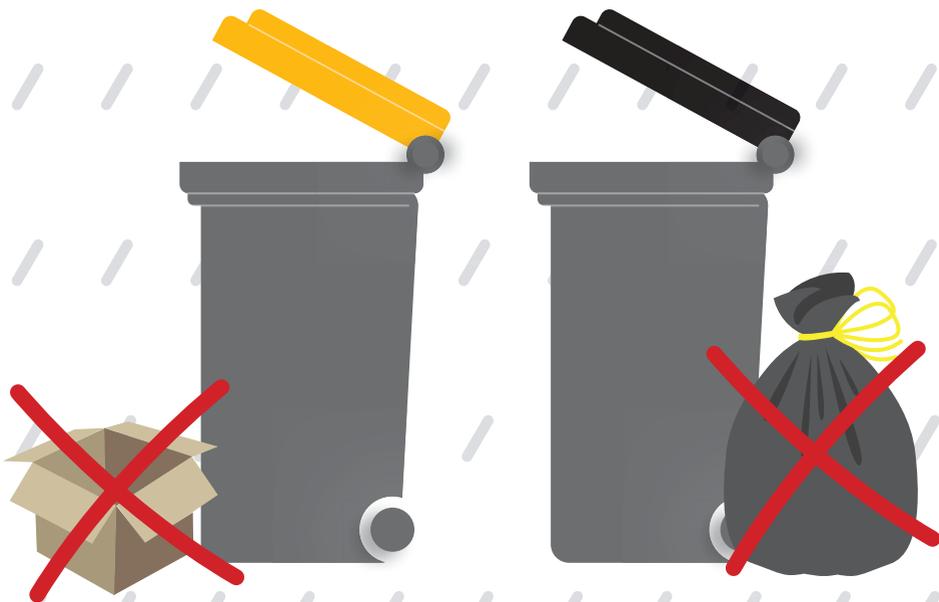
QUELQUES RÉFLEXES UTILES

- 1** Fini les sacs à usage unique.
- 2** Je choisis des produits avec peu d'emballage.
- 3** J'adapte le format de mes achats à la composition de ma famille.
- 4** Je pense à faire une liste de courses pour limiter les achats superflus.
- 5** J'évite les produits jetables.
- 6** Je préfère les produits rechargeables.
- 7** J'achète des fruits et légumes en vrac et de saison.
- 8** Je consomme l'eau du robinet.
- 9** Je fabrique mes produits ménagers au naturel.
- 10** J'évite le gaspillage alimentaire.
- 11** Je composte mes déchets.
- 12** Je colle un Stop Pub sur ma boîte aux lettres.
- 13** Je pense à offrir des cadeaux dématérialisés.
- 14** J'ai les réflexes don, réutilisation, réparation avant de jeter.

COLLECTE des déchets

ATTENTION !

**Les déchets déposés à côté des bacs
ne sont pas collectés**



✓ Les bacs doivent être sortis - couvercles fermés - sur le domaine public, poignées orientées vers la route, et rentrés après la collecte.

TOUTES LES CONSIGNES DE TRI
AU DOS DE CE DOCUMENT

Contact : 03 21 57 08 78
ou collecte@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Plus de doute,
Suivez le guide

MÉMO-TRI

À TRIER

Verre

dans la colonne
d'apport volontaire

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX
SANS COUVERCLE



LES BONS GESTES DE TRI

✓ Bien les vider ✓ Inutile de les laver ✓ Sans couvercle

À TRIER

Emballages et papiers

dans le bac à
couvercle jaune

EMBALLAGES MÉTAL
ET CONSERVES



PAPIERS



EMBALLAGES &
BRIQUES EN CARTON



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



BOUTEILLES
ET FLACONS



SACS
ET FILMS



BARQUETTES, POTS, BOITES, SACHETS,
GOURDES, TUBES ...



Le jour de collecte est

le _____
en semaine :



LES BONS GESTES DE TRI

✓ Bien les vider ✓ Inutile de les laver ✓ En vrac, pas dans un sac ✓ Compacter pour + de place
⊘ Ne pas y jeter les «objets» en plastique. Ce ne sont pas des emballages.

À JETER

Ordures ménagères

dans le bac à
couvercle foncé

RESTES
DE REPAS



COUCHES, MOUCHOIRS,
LITIÈRES...



POLYSTYRÈNE
VAISSELLE CASSÉE, PETITS OBJETS



Le jour de collecte est

le _____



LES BONS GESTES DE TRI

Compostage des déchets alimentaires, don ou réemploi des objets usagés...
Avant de jeter, je pense à la meilleure des alternatives pour jeter moins !

LE PETIT RÉFLEXE EN +

DÉCHETS COMPOSTABLES



pelouse, branchages, épluchures, coquilles, restes
de repas non carnés, marc de café, sachet de thé ...

À VALORISER



Déchets végétaux

dans le bac vert

DÉCHETS VERTS



Le jour de collecte est

le _____

DEDANS, PAS À CÔTÉ !!

Par respect du travail des agents de collecte, je jette tous mes déchets **DANS** les bacs ou
les colonnes d'apport volontaire... Les déchets déposés à côté ne seront pas ramassés.